

la lettre du maire



**Chères
Trilportaises,
chers Trilportais,**
Nous renouons
enfin avec la vie
sociale dans un
contexte toujours

marqué par la crise sanitaire. La vaccination, le respect des règles sanitaires nous permettent peu à peu de reprendre le fil d'une vie quasi normale.
Durant ces derniers mois de nombreux chantiers ont été initiés : écoles, travaux de la rue de Montceaux et réalisation du plateau rue de Brinches. J'ai rencontré le nouveau Président du Conseil départemental, Jean-François Parigi afin de lui rappeler le lourd tribut acquitté par Trilport en matière de circulation routière et notre volonté de travailler avec le Département pour améliorer, ensemble, la sécurité de nos rues. J'entends les demandes des uns et des autres ; améliorer la ville est un objectif que nous partageons. Il impose cependant de rester vigilant en matière budgétaire afin de rester maître de notre développement. Le point sur le budget que nous vous proposons décrit toute la difficulté de l'exercice, comment faire ? C'est l'équation que nous devons résoudre ensemble...

Bien à vous,

Jean-Michel Morer
Maire de Trilport



Des rues plus apaisées

ACTU. Cette priorité nécessite de réaliser des aménagements permettant de limiter la vitesse excessive, sécuriser les cheminements piétons et rénover les routes départementales dégradées pour atténuer les nuisances sonores des riverains. Où en sommes-nous ?

La situation géographique particulière de Trilport, son pont sur la Marne, en font une plaque tournante des transports routiers de la région. La ville est traversée par 5 routes départementales (D17, D97, D33, D228 et D603), autant dire que le Département est un partenaire clé en matière routière, d'autant qu'aucun aménagement ne peut se faire sans son feu vert. Trilport acquitte un lourd tribut à la route : environnemental, qualité de vie, sécurité routière, accessibilité piétons, financier vu les mul-

tiples aléas auxquels la commune doit faire face (renouvellement de mobilier urbain, signalisation, marquage au sol, feux tricolores à remplacer...) sans compter les aménagements à réaliser (cf prix d'un plateau piéton).

Le Département, acteur incontournable

Malgré ce lourd tribut, force est de constater que les interventions du Département sur la ville ont été minimales ces dernières années. Au lendemain des élections



Travaux d'été
à l'école



DOSSIER :
Budget 2021



Le forum des
associations



Le plateau piéton de la rue de Brinches

municipales, les élus ont proposé aux services du département de travailler sur une feuille de route destinée à déployer, en concertation, des « zone 30 » pour limiter les nuisances des riverains en luttant contre la vitesse excessive, sécurisant les mobilités douces et actives, rénovant des voies dont la dégradation devient préoccupante.

Ils ont eu beaucoup de difficultés pour rencontrer les services du département. Une réunion a pu cependant se tenir en juillet dernier mais n'a pas répondu aux attentes de la ville. Jean-Michel Morer, Maire de Trilport, a demandé à être reçu par le nouveau Président du Conseil départemental, Jean-François Parigi. L'entretien s'est déroulé dans un bon climat permettant de faire un point complet sur la situation de Trilport, souligner les priorités du plan d'action proposé au Département et alerter sur l'état de dégradation préoccupant de certaines voiries occasionnant des nuisances aux riverains. Il a indiqué la volonté de l'équipe municipale d'agir de manière constructive avec le Département en planifiant les interventions respectives de chacun pour les prochaines années.

Les propositions d'actions

Rue de Brinches (RD 33)

Les élus ont renouvelé leur demande de création d'une « zone 70 » en entrée de ville (aménagement végétal et routier favorisant la décélération

des véhicules). Un plateau piéton a été aménagé au croisement de la rue de Lassus et un dispositif temporaire de « coussins berlinois » implanté dans l'attente d'un prochain plateau qui fera l'objet d'une demande de subvention d'ici la fin d'année (réalisation prévue en 2023).

Rues de Nanteuil et Fublaines (RD 228 A et 17)

La ville avait réalisé en 2016 une étude de circulation transmise au département et dispose d'un panel de propositions d'aménagements afin de limiter la vitesse excessive. Une concertation avec les riverains a été initiée pour définir les priorités d'un plan d'action pluriannuel. Devant

l'absence de réponses de l'Agence routière départementale, Jean-Michel Morer est intervenu directement auprès du Président du Département pour lui exiger des éléments concrets (échancier de leurs interventions, nature des travaux) sur les prochaines interventions planifiées à Trilport.

La ville aménagera début 2022 un premier plateau piéton qui devrait bénéficier d'une subvention départementale.

Rues de Lizy et Germigny (RD 17)

La route menant à Lizy est empruntée par un nombre croissant de poids lourds de tous tonnages, traversant des rues totalement inadaptées. Une situation qui s'est aggravée depuis la reprise par Suez des carrières d'Isle-lès-Meldeuses. Jean-Michel Morer a alerté le Département et les élus du secteur des conséquences de ce trafic croissant pour la qualité de vie des riverains et les problématiques environnementales et sanitaires posées. Si le développement économique du Pays de l'Ourcq est légitime, il ne peut se faire au détriment des seuls Trilportais. Le Maire de Trilport a demandé au Département de lancer des études de circulation et d'étudier la faisabilité de créer un barreau routier entre RD 17 (direction Lizy) et RD 603 afin de dévier la circulation des poids lourds. Nous vous tiendrons informé des réponses à nos demandes.

COMBIEN COÛTE UN PLATEAU PIÉTON ?

Beaucoup de Trilportais nous ont fait part de leur surprise devant le coût de réalisation d'un plateau piéton. Voici quelques éléments, faisant suite aux dernières consultations menées. Prix de réalisation : 80 000€ TTC environ.

- Etudes (MOE, BET, diagnostic amiante) : 8 000€ TTC (soit 10 %)
- Travaux (voirie, terrassement, enrobé) : 57 000€ TTC (soit 70%)
- Assainissement, gestion du pluvial : 15 000€ TTC (soit 20%)

La subvention du département s'élève à 20 000€. Elle ne peut être accordée qu'une fois dans l'année.



Les travaux d'été de la rentrée scolaire

ACTION. Durant les mois d'été, de nombreux aménagements ont été réalisés afin de permettre aux écoliers de travailler dans les meilleures conditions pour une rentrée déterminante après les 18 derniers mois qu'ils ont vécus pendant la crise sanitaire...

École André-Chedid

- Réalisation d'une dalle béton et implantation de chalets destinés à accueillir les jeux d'extérieur de maternelle et d'élémentaire.

> Budget : 3500€

École Jacques-Prévert

- Création de sanitaires, implantation d'un ascenseur (accès pour les Personnes à Mobilité Réduite).
- Rénovation totale du bureau de la directrice, du hall d'entrée et finition de la grande verrière.

- Mise en place du préau extérieur.

> Budget : 730 000€

École de la Charmoye

- Fin de la rénovation totale du bâtiment élémentaire : après les classes, le hall, les espaces de circulation, la salle polyvalente, les sanitaires, est venu le tour du bureau de la directrice et de l'aménagement d'une salle de réunion ou de travail de groupe..

- En concertation avec les parents d'élèves et la directrice, aménagement d'un cheminement piétonnier paysager.

> Budget : 85 000€



Visite des travaux réalisés cet été dans l'école Prévert



Concertation concernant le cheminement piétonnier déservant l'école de la Charmoye



BUDGET GLOBAL :

818 500€



La mairie de Trilport aux couleurs d'Octobre Rose

Budget municipal 2021

ANALYSE. Pour connaître la situation budgétaire d'une commune, que ce soit en fonctionnement ou en investissement, deux documents sont essentiels : le compte administratif (« le réalisé » : nos dépenses et nos recettes) et le budget lui-même, tel qu'il est voté par les élus (il équivaut à un « prévisionnel »), c'est dans ce cadre que sont votés les éventuelles augmentations de taux d'imposition.

Avant d'analyser les données de la commune pour 2021, cinq clés de lecture qu'il convient de rappeler :

Trajectoire budgétaire

Dans un contexte normal, le budget d'une année ne peut être isolé de ceux qui le précèdent et de ceux qui vont suivre, c'est pourquoi l'on parle de « trajectoire budgétaire ».

La pandémie

Le COVID a marqué les années 2020 et 2021 impactant notre vie quotidienne et a momentanément perturbé la logique budgétaire. Nos dépenses et recettes ont profondément

évolué. Il faut être extrêmement prudent sur les analyses portant sur cette période d'incertitudes. En 2022, nous devrions revenir à une certaine normalité (comme en 2019).

Épargne positive

La commune doit toujours veiller à avoir une épargne nette positive : déduire de son excédent de fonctionnement les remboursements de la dette. L'épargne nette est similaire au « reste à vivre » d'une commune, ce qui lui permet d'investir de nouveau et de se projeter dans l'avenir.

Sécuriser

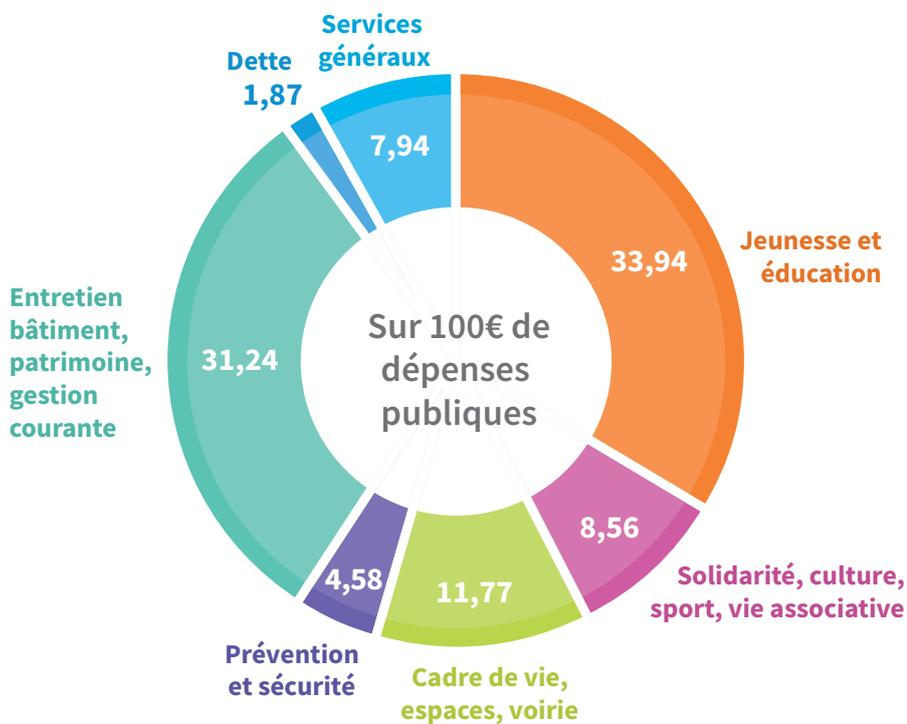
A Trilport, nous privilégions depuis toujours une logique prudentielle. Ce qui signifie que dans le budget élaboré, nous ne comptabilisons que les recettes certaines et majorons nos dépenses. C'est ce qui explique les différences entre compte administratif et budget.

Anticiper

La ville est à la fin d'un cycle d'investissement et doit désormais en initier un nouveau afin de réaliser les équipements publics et les aménagements attendus des Trilportais. Elle doit donc rechercher de nouveaux financements (subventions).

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Analyse des dépenses de fonctionnement des Trilportais



Un autofinancement positif

La ville a pu dégager en 2020, une épargne nette positive de 411 611€ (soit 600 000€ d'excédent budgétaire auxquels il faut retirer 188 389€ de remboursement de la dette en capital) qui ont permis de financer une partie de ses investissements.

BUDGET 2021

0% d'augmentation des taux d'imposition de la ville depuis 2015.

La municipalité a pu mener à bien ses actions, sans augmentation des taux en 2021, contrairement à beaucoup d'autres communes.

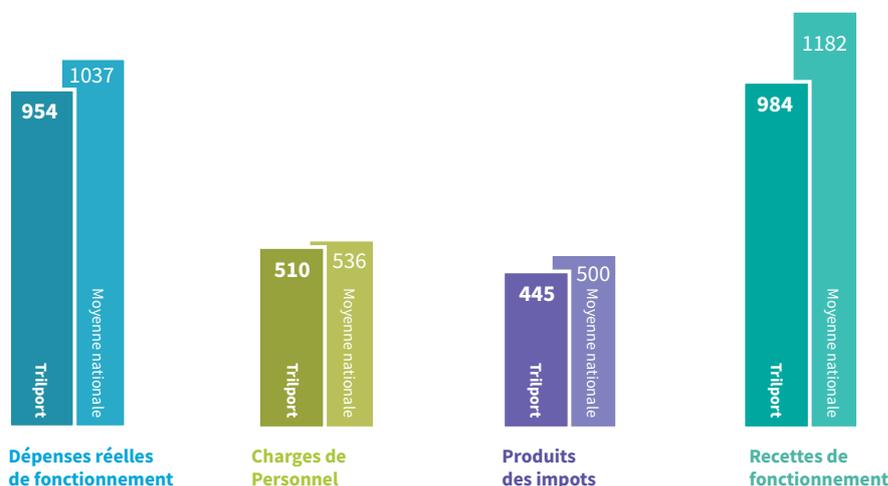
Dépenses fonctionnement	
Charges de gestion	2 207 049
Epargne	600 000
Amortissements	135 951
Charges de personnel	2 840 000
Total dépenses	5 783 000

Recettes fonctionnement	
Dotations	880 126
Impôts	3 549 206
Excédent antérieur	986 969
Recettes diverses	366 699
Total recettes	5 783 000

Consulter le [budget 2021 de Trilport](#)



Où se situe TRILPORT PAR RAPPORT AUX INDICATEURS NATIONAUX EN 2020



Forum des associations

ANIMATIONS. L'équipe d'organisation pouvait avoir le sourire ce dimanche 5 septembre 2021. Le Forum 2021 a été un excellent cru.

Les longs mois d'interruption dus au Covid n'ont pas entamé le dynamisme de la vie associative comme l'envie des Trilportais d'y contribuer, malgré le « Pass sanitaire » sésame indispensable pour participer à ce moment de détente.

Cette édition 2021 a été un beau succès populaire qui récompense les organisateurs, d'autant que la météo a participé également à la fête et personne ne s'en est plaint.

Près d'une quarantaine d'associations ont participé à ce moment attendu

de beaucoup, dont de nouvelles associations ce qui a permis de diversifier l'offre des activités proposées à Trilport. Il y en a pour tous les goûts et toutes les générations.

Cette journée a été ponctuée de démonstrations, d'exhibitions dans des espaces dédiés ce qui a apporté une vraie valeur ajoutée (judo, sophrologie, Qi Jong, maquillages, Zumba...)

Une sensibilisation à la réanimation était également proposé par les pompiers du CIS de Trilport, un atelier très apprécié des participants.



Forum des associations 2021

Un stand avait été mis à la disposition de l'opérateur mobile Orange, dans le cadre d'une opération consistant à une collecte de téléphones portables usagés, dans une logique de recyclage. Une urne de récupération était à disposition des Trilportais. Cette opération ayant été très appréciée des visiteurs, nous répèterons cette opération dès que nous le pourrons dans nos événements et accueillerons une urne de façon permanente à l'accueil de la mairie.

L'application des protocoles sanitaires étaient dans beaucoup de discussions, selon les activités ce dernier effectivement varie. Mais tous ont goûté le plaisir de se retrouver enfin après les mois de pandémie, car en matière associative, rien ne vaut le lien humain, le confinement nous l'a bien rappelé... Il faut désormais vivre avec, se protéger et protéger les autres.



Forum des associations 2021

> Tribune de l'opposition

En tout état de cause, la sécurité n'est pas une priorité pour l'équipe municipale en place. La vitesse et le comportement de certains automobilistes deviennent très problématiques. Notamment « Avenue de Verdun », où plusieurs accidents ont eu lieu sans que la Municipalité prenne une quelconque mesure pour réduire la vitesse. Quels sont les véritables projets de l'équipe municipale en place ? Ni les nuisances sonores, ni la qualité de l'air ne sont des priorités pour la

municipalité puisque la situation s'aggrave d'année en année. En 2017, 94% des foyers situés en zones rurales possédaient au moins un véhicule. En 2021, 39% des ménages possèdent au moins deux véhicules. Trilport poursuit son asphyxie avec une circulation accrue et la situation ne s'améliorera pas avec les nouveaux logements. Il serait temps que la municipalité s'intéresse véritablement à la qualité de vie de ses administrés.

L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »



N'oubliez pas de télécharger l'application smartphone de votre ville !

>Trilport



Résultats des élections

DÉMOCRATIE. Les élections locales (régionales et départementales) ont vu une abstention record également à Trilport, puisqu'elle a frôlé les 70%. Voici les résultats du second tour.

Élections départementales

Mairie

• **Bureau 1** : 313 inscrits, 75 votants. Ont obtenus : Bullo / Vallée : 22 voix, Moussi / Pezetta : 44 voix

École Jacques-Prévert

• **Bureau 2** : 757 inscrits, 213 votants. Ont obtenus : Bullo / Vallée : 60 voix, Moussi / Pezetta : 119 voix

• **Bureau 3** : 675 inscrits, 190 votants. Ont obtenus : Bullo / Vallée : 65 voix, Moussi / Pezetta : 98 voix

• **Bureau 4** : 692 inscrits, 224 votants. Ont obtenus : Bullo / Vallée : 63 voix, Moussi / Pezetta : 121 voix

École de la Charmoye

• **Bureau 5** : 490 inscrits, 161 votants. Ont obtenus : Bullo / Vallée : 48 voix, Moussi / Pezetta : 89 voix

• **Bureau 6** : 576 inscrits, 220 votants. Ont obtenus : Bullo / Vallée : 64 voix, Moussi / Pezetta : 120 voix

Pour Trilport : 3503 inscrits, 1083 votants.

Ont obtenus : **Bullo / Vallée : 322 voix (35,27%),**
Moussi / Pezetta : 591 voix (64,73%)

Élections Régionales

Mairie

• **Bureau 1** : 313 inscrits, 73 votants. Ont obtenus : Bardella : 18 voix, Bayou 25 voix, Péresse : 25 voix, Saint Martin : 5 voix

École Jacques-Prévert

• **Bureau 2** : 757 inscrits, 211 votants. Ont obtenus : Bardella : 49 voix, Bayou 70 voix, Péresse : 73 voix, Saint Martin : 19 voix

• **Bureau 3** : 675 inscrits, 183 votants. Ont obtenus : Bardella : 50 voix, Bayou 57 voix, Péresse : 69 voix, Saint Martin : 7 voix

• **Bureau 4** : 692 inscrits, 225 votants. Ont obtenus : Bardella : 48 voix, Bayou 44 voix, Péresse : 108 voix, Saint Martin : 21 voix

École de la Charmoye

• **Bureau 5** : 490 inscrits, 161 votants. Ont obtenus : Bardella : 27 voix, Bayou 36 voix, Péresse : 79 voix, Saint Martin : 13 voix

• **Bureau 6** : 576 inscrits, 213 votants. Ont obtenus : Bardella : 44 voix, Bayou 63 voix, Péresse : 89 voix, Saint Martin : 17 voix

Pour Trilport : 3503 inscrits, 1083 votants.

Ont obtenus : **Bardella : 236 voix (22,35%),**
Bayou : 295 voix (27,94%),
Péresse : 443 voix (41,95%),
Saint Martin : 82 voix (7,77%)

HORAIRES D'accueil des SERVICES DE La MAIRIE

Urbanisme et services techniques

Accueil public :

- Lundi/mardi de 15h à 17h30
- Mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h
- Samedi : de 10h à 12h sur rendez-vous, permanence élu.

Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

État civil/Élections

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h.

Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

- Lundi et mardi de 15h à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil du public CCAS

Tél. : 01 60 25 26 79
Sur rendez-vous les lundis de 9h à 12h, les mardis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h30

Police municipale

1, rue d'Armentières
Tél. : 01 60 01 57 40
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 14h à 18h. le samedi de 9h à 12h

Contactez votre mairie

01 60 09 79 30 - contact@trilport.fr

PARLONS D'ENFANCE

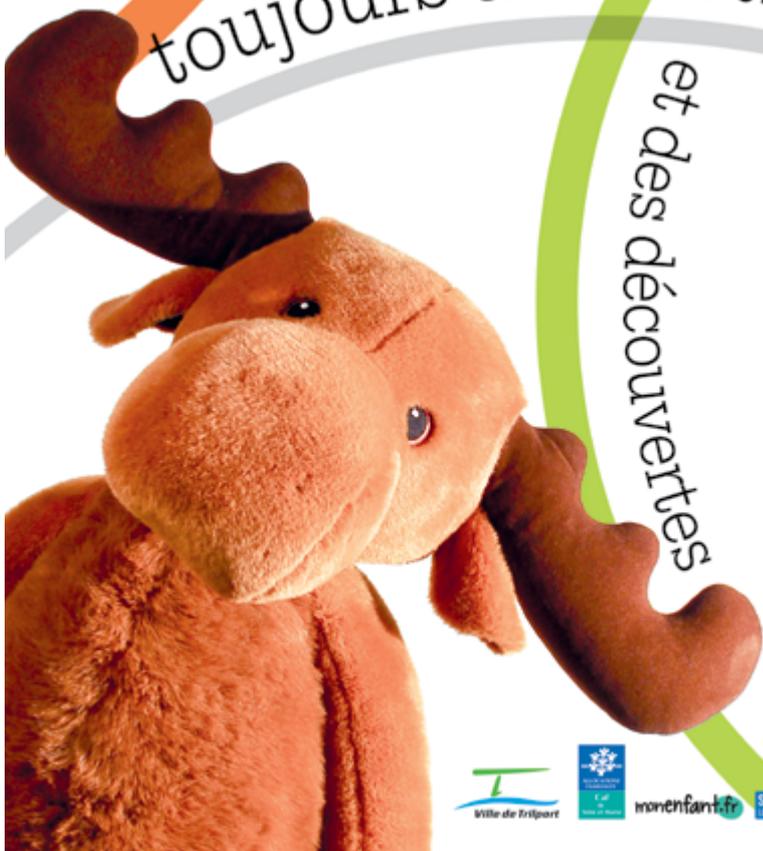
#7

À TRILPORT
DU 18 NOVEMBRE
AU 4 DÉCEMBRE
2021

10 ans de mots,

toujours des mots...

et des découvertes



Retrouvez tout le programme en mairie ou sur le [site de la ville](#)

Retrouvez-nous sur :



agenda

GOÛTER DES NOUVEAUX BÉBÉS

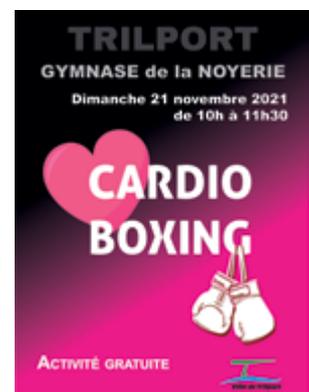
> Samedi 4 décembre
(sur inscription)

REPAS DES SENIORS

> Dimanche 12 décembre
(sur inscription)

Les DIMANCHES SPORTIFS

1 dimanche sportif par mois (gratuit)



La Lettre du
maire de Trilport
Novembre 2021



Responsable de la publication :
Jean-Michel Morer
Réalisation : aldorande-communication
Impression : Passion Graphic - Roissy-
en-Brie - Papier recyclé
100%. Encres végétales.

